

1 - VOUS DITES A LA PAGE 33 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Tu es l'Envoyé de Dieu, le Prophète qu'annonce mon Livre saint, la Bible». Au moment de partir, le moine recommande à Abû Tâlib de prendre grand soin de l'enfant : «Retourne avec lui dans ton pays et prends garde aux juifs car s'ils voient en lui ce que, moi, j'ai reconnu, ils voudront lui faire du mal».Le moine avait vu juste, sinon que ce n'est pas contre les juifs que Mahomet aura à se défendre, mais contre son propre peuple.

► REPONSE :

Je tiens, avant tout à rappeler, que vos écrits ont déjà fait l'objet de corrections significatives de ma part, notamment dans le tome 1¹. Ce qui laisse à penser que le souci d'écrire juste ne vous empêche sûrement pas de dormir...!

Vous dites *«Le moine avait vu juste, sinon que ce n'est pas contre les juifs que Mahomet aura à se défendre, mais contre son propre peuple»*. Ce n'est pas tout à fait exact. En effet, le prophète avait autant à redouter des juifs que des arabes idolâtres, dès lors que ces derniers étaient polythéistes et donc, ne pouvaient aucunement accepter ou même tolérer l'appel de soumission au monothéisme lancé par le prophète. Contrairement aux juifs, qui n'avaient a priori aucune raison de combattre le prophète puisque «monothéistes». Il est pourtant parfaitement inexact de dire que le prophète n'avait rien à craindre des juifs.

Pour preuve voici quelques récits extraits du livre du célèbre et incontournable historien Tabari, lesquels nous démontrent fort bien que le prophète avait à redouter les juifs, tout autant que son propre peuple, sinon plus. Je dis plus, dans la mesure où les arabes idolâtres n'étaient nullement des stratèges militaires, un peu à l'identique de ce qu'ils sont aujourd'hui, par conséquent, on peut raisonnablement penser que les juifs avaient tout intérêt à donner des instructions (qui n'apparaissent pas forcément dans les livres puisque «classées» top secret) en vue d'éliminer physiquement le prophète de l'islam. Certains de ces récits nous apprennent que cela aurait fort bien marché si Allah n'avait pas protégé son serviteur.

«D'après Anas-ben-Mâlik, une juive avait offert un mouton empoisonné au Prophète qui en mangea. On amena cette juive et on demanda au Prophète s'il fallait la tuer. «Non,

¹ Titre corrigé dans le tome 1 «L'Islam» édition la découverte» 121 pages.

répondit-il». Anas ajoute : «J'ai toujours reconnu cet empoisonnement sur la luette de l'Envoyé de Dieu²».

«Le commentateur explique que, de temps à autre, le Prophète se ressentait de cet empoisonnement ; sa maladie était alors caractérisée par une altération de la luette³».

«D'après Aïcha, les Juifs entrèrent chez le Prophète et lui dirent : «Que la mort soit sur toi ! » Alors, dit Aïcha, comme je les maudissais, le Prophète me demanda : «Qu'as-tu donc ? – N'as-tu pas entendu ce qu'ils ont dit ? lui répondis-je. – Et toi, dit-il alors, n'as-tu pas entendu que je leur ai répliqué : «sur vous⁴ ? ».

«Aïcha a dit : «Le Prophète ayant été ensorcelé (par un juif) fut en proie à de telles hallucinations qu'il s'imaginait faire ce qu'il ne faisait nullement. Un certain jour, après avoir imploré et imploré encore, il me dit : «Sais-tu que Dieu m'exauçant m'a fait connaître le moyen de ma guérison ? Deux hommes sont venus vers moi ; le premier s'est assis à ma tête, et le second à mes pieds ; puis l'un des deux dit à l'autre : «De quoi donc souffre cet homme ? – Il est ensorcelé. – Qui l'a ensorcelé ? – C'est Lobaïd-ben-el-A'sam. – Et par quoi ? – Avec un peigne, de la bourre de laine, et une gaine de spathe de palmier mâle. – Et où cela se trouve-t-il ? – Dans le puits de Dzarwân». Le Prophète s'en alla au puits ; puis, à son retour, il dit à Aïcha : «Les palmiers qui se trouvent là-bas ressemblent à des têtes de diables⁵».

«Les Benî-Qaïnoqâ étaient des juifs qui habitaient près de Médine, avec lesquels le Prophète avait conclu un traité. Il fut informé qu'ils raillaient les Quraychites, en disant : Nous aurions dû assister au combat de Bedr, nous aurions donné une leçon à Mohammed ; les Quraychites auraient dû nous avertir, nous les aurions secourus, car ils ne s'entendent pas à faire la guerre. Le Prophète était irrité de leurs propos, et désirait les attaquer ; mais il était lié par son traité. Enfin Gabriel lui apporta le verset suivant : «Si tu crains quelque trahison de certaines gens, renvoie-leur leur traité, pour établir l'égalité». (Sur. VIII, vers. 60). Le Prophète, heureux de cette révélation, se mit en campagne, de sa personne, avec cent de ses compagnons. Les Benî-Qaïnoqâ avaient autour de Médine des lieux fortifiés, dans l'un desquels se trouvait un marché. Le Prophète y fit venir leurs chefs et leur parla ainsi : Vous savez par votre Pentateuque que je suis le prophète de Dieu. Croyez en moi. Si vous n'embrassez pas l'islamisme, je vous déclare la guerre. Ils répondirent : Tu crois, ô Mohammed, que nous sommes comme les Quraychites. Si tu veux t'essayer avec nous, fais-le ; tu verras ce que c'est que la guerre ; car la guerre est notre affaire et nous sommes nés pour elle ; elle n'est pas l'affaire des Quraychites. Le Prophète, irrité de ces paroles, les quitta et leur renvoya leur traité, en leur faisant dire de se préparer à la guerre⁶».

«Amrou, fils d'Omayya, le Dhamrite, ayant tué aux portes de Médine les deux Arabes de la tribu d'Amir qui avaient un sauf-conduit du Prophète, celui-ci reçut de la part des Benî-Amir le message suivant : Tes hommes n'ont pas été massacrés par nous, à Bîr-Ma'ouna, mais par les Benî-Solaïm. Après avoir pris connaissance de la lettre d'Abou'l-Berâ, nous avons envoyé deux hommes vers toi, pour demander ta protection pour tous les Benî-Amir. Ces deux hommes ayant été tués par Amrou, fils d'Omayya, donne-nous le prix de leur sang ou prépare-toi à la guerre. Le Prophète répondit : C'est bien, vous avez raison ; vous êtes en droit de réclamer pour eux le prix du sang, vu l'engagement que j'avais pris envers eux et le

² Récit rapporté par le Sahih Boukhari Page 199.

³ Récit rapporté par le Sahih Boukhari Page 199.

⁴ Récit rapporté par le Sahih Boukhari 2 Page 325.

⁵ Récit rapporté par le Sahih Boukhari.

⁶ Récit rapporté par Tabari Page 178

sauf-conduit que je leur avais accordé. Il envoya quelqu'un vers les Benî-Amir et leur fit dire : Je payerai le prix du sang pour les deux Arabes, et je continuerai la protection que je vous ai promise. Ensuite il ordonna de réunir cette somme, en la répartissant sur la ville de Médine, et d'y faire contribuer également les juifs, tels que les Benî-Nadhîr, les Qoraïzha et ceux de Fadak, qui y étaient obligés par le traité. Il commença par réclamer la part des Benî-Nadhîr. Monté sur son âne Ya'four, il sortit de Médine, accompagné d'Abou-Bekr, d'Omar et d'Alî, et arriva, en traversant les plantations de dattiers, à la porte du fort. Les juifs, du haut du mur, l'ayant vu s'approcher, ouvrirent la porte, sortirent et invitèrent le Prophète à entrer. Mais le Prophète refusa, descendit de son âne à la porte et s'assit, le dos appuyé contre le mur. Ensuite il leur raconta ce qui venait d'arriver, comment Amrou avait tué deux hommes de la tribu d'Amir, pour lesquels il fallait payer le prix du sang, et leur demanda de contribuer au paiement de cette somme. Les juifs lui répondirent : O Abou'l-Qâsim, assurément nous sommes prêts à la payer à nous seuls. Leurs chefs, tels que Sallâm, fils de Mischkam, Hoyayy, fils d'Akhtab, et Kinâna, fils de Rabî, dirent unanimement : Nous allons rentrer dans la forteresse et répartir la somme ; reste ici. Le Prophète, très-satisfait, leur dit : Ne faites pas une répartition trop considérable ; ne demandez que ce que les hommes pourront facilement supporter. Il attendit donc avec ses compagnons, tandis que les juifs rentrèrent dans la forteresse. Alors ils délibérèrent entre eux et résolurent de tuer le Prophète. Sallâm dit : Ne cherchez point à le tuer, vous ne réussirez pas ; il le saura, rompra le traité qu'il a fait avec vous et vous déclarera la guerre. Mais ils ne se rendirent point à ses observations, et Kinâna dit : Je veux venger sur Mohammed le sang de nos frères. Il fit transporter un bloc de pierre, grand comme une borne milliaire, sur la terrasse du château près duquel était assis le Prophète, et un des leurs, nommé Amrou, fut chargé de le faire rouler sur la tête de Mohammed. Gabriel vint en avertir le Prophète⁷».

On peut à travers ces récits, constater que les persécutions à l'encontre du prophète et des musulmans étaient aussi et surtout d'origine juive, et quand elles n'étaient pas exécutées par eux, elles étaient organisées et néanmoins exécutées par des idolâtres arabes.

Je tiens aussi à rappeler, que lorsque le prophète eut reçu sa mission qui se résumait au tout début à appeler les gens au monothéisme, les juifs (bien que aussi monothéistes) préférèrent s'allier aux arabes idolâtres plutôt que soutenir le prophète, qui rappelons-le, était porteur d'un message identique au leur.

En effet, les premiers versets révélés ordonnaient à l'homme de fuir les idoles et de n'adorer qu'une seule et unique divinité, en l'occurrence, Allah. Cela démontre fort bien leur hypocrisie à l'égard des Saintes écritures.

Effectivement, nous savons que la bible condamne fortement et à l'identique du coran l'idolâtrie. *«Tu n'auras pas d'autres Dieux devant moi», «Tu ne feras aucune image sculptée.. ! »* En dépit donc de l'interdiction formelle faite par la bible de ne pas approcher l'idolâtrie et les idolâtres, ils s'allièrent aux polythéistes pour combattre le prophète monothéiste, et ce sont eux qui les premiers portèrent des coups à l'islam et au prophète. Même si la

⁷ Récit rapporté par Tabari Pages 214-215 & 216

bible leur interdit de tuer «*Tu ne tueras point*» (Chapitre l'Exode). A plus forte raison donc, l'innocent qu'était le prophète, lequel au début de sa mission n'était nullement une menace pour les juifs d'un point de vue tant matériel, que théologique. Au nom donc de quelle loi les juifs s'autorisèrent à vouloir assassiner le prophète ? Ainsi le prophète qui au tout début de sa mission désirait probablement se concilier avec les enfants d'Israël, eut vite compris qu'il avait affaire à des gens sans foi ni loi.

Pour terminer voici quelques versets relatifs aux juifs

«Et puis, à cause de leur violation de l'engagement, Nous les avons maudits et endurci leurs cœurs : ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé. Tu ne cesseras de découvrir leur trahison, sauf d'un petit nombre d'entre eux. Pardonne-leur donc et oublie (leurs fautes). Car Allah aime, certes, les bienfaits⁸».

«Et de ceux qui disent : «Nous sommes chrétiens», Nous avons pris leur engagement. Mais ils ont oublié une partie de ce qui leur a été rappelé. Nous avons donc suscité entre eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection. Et Allah les informera de ce qu'ils faisaient⁹».

«Et les Juifs disent : «La main d'Allah est fermée ! » Que leurs propres mains soient fermées, et maudits soient-ils pour l'avoir dit. Au contraire, Ses deux mains sont largement ouvertes : Il distribue Ses dons comme Il veut. Et certes, ce qui a été descendu vers toi de la part de ton Seigneur va faire beaucoup croître parmi eux la rébellion et la mécréance. Nous avons jeté parmi eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection. Toutes les fois qu'ils allument un feu pour la guerre, Allah l'éteint. Et ils s'efforcent de semer le désordre sur la terre, alors qu'Allah n'aime pas les semeurs de désordre¹⁰».

«Tu trouveras certainement que les Juifs et les associateurs sont les ennemis les plus acharnés des croyants. Et tu trouveras certes que les plus disposés à aimer les croyants sont ceux qui disent : «Nous sommes chrétiens». C'est qu'il y a parmi eux des prêtres et des moines, et qu'ils ne s'enflent pas d'orgueil¹¹».

«Aux Juifs, Nous avons interdit toute bête à ongle unique. Des bovins et des ovins, Nous leur avons interdit les graisses, sauf ce que portent leur dos, leurs entrailles, ou ce qui est mêlé à l'os. Ainsi les avons-Nous punis pour leur rébellion. Et Nous sommes bien véridiques¹²».

Tout le monde sait, que le juif a toujours été un grand agitateur.

⁸ Coran Sourate 5 verset 13.

⁹ Coran Sourate 5 verset 14.

¹⁰ Coran Sourate 5 verset 64.

¹¹ Coran Sourate 5 verset 82.

¹² Coran Sourate 6 verset 146.

2 - VOUS DITES A LA PAGE 39 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Gabriel, Djibrîl en arabe, Gabrî'ël en hébreu, l'homme de Dieu, est, dans la Bible, un archange envoyé sur terre pour révéler la vision du Prophète Daniel. Pour la tradition islamique, les anges ont été créés de feu, d'eau et d'air. Ils ne mangent ni ne boivent, ne se marient ni ne meurent.

▶ REPONSE :

Selon la tradition islamique les anges ont été créés non pas comme vous l'affirmez *«de feu»*, mais de lumière.

Le prophète ayant dit *«Allah a créé les anges de lumière, les djinns de feu sans fumée et l'homme de terre¹³»*. Je ne comprends alors vraiment pas, comment vous pouvez affirmer que *«les anges ont été créés de feu»* !

¹³ Je prie le lecteur de bien vouloir m'excuser de ne pas référencer cette sentence prophétique, la citant uniquement de mémoire.

3 - VOUS DITES A LA PAGE 40 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

C'est un homme terrifié, tremblant de tous ses membres qui descend de la colline de Hirâ en titubant. Une sueur froide coule sur son front, dissimulé par l'étoffe qui entoure son visage aux traits tirés. Ses yeux noirs brillent de fièvre, ses épaules sont secouées d'un frisson convulsif. Son désarroi est si grand qu'il songe à se jeter du haut de l'escarpement d'une montagne : il est assailli d'une impression de violence, d'étranglement, de suffocation.

▶ REPONSE :

A vous lire on a l'impression que vous avez médicalement consulté le prophète ! En effet, vous décrivez son état comme si vous aviez été à son chevet. On se demande bien, alors pourquoi aucun livre d'histoire ne décrit l'état du prophète, en tout cas, de la manière dont vous le faites, quelles sont vos sources, si sources il y a ! *«Une sueur froide coule sur son front, dissimulé par l'étoffe qui entoure son visage aux traits tirés. Ses yeux noirs brillent de fièvre, ses épaules sont secouées d'un frisson convulsif»*. Hormis les tremblements, nous n'avons pas plus d'informations que cela.

«En possession de ces versets, le cœur tout palpitant, le Prophète rentra chez Khadîdjabent-Khowaïlid et s'écria : «Enveloppez-moi ! Enveloppez-moi ! » On s'empessa de le tenir enveloppé jusqu'au moment où son effroi fut dissipé. Alors, s'adressant à Khadîdja, il l'a mit au courant de ce qui s'était passé, puis il ajouta : «Ah ! j'ai cru que j'en mourrais ! – Non pas ! répondit Khadîdja. Certes jamais Dieu ne t'infligera d'affronts ; car tu es uni avec tes proches, tu soutiens les faibles, tu donnes à ceux qui n'ont rien, tu héberges les hôtes et tu secours les victimes des vicissitudes du droit¹⁴».

Il n'est donc pas question *«D'une sueur froide coule sur son front, dissimulé par l'étoffe qui entoure son visage aux traits tirés. Ses yeux noirs brillent de fièvre, ses épaules sont secouées d'un frisson convulsif»*.

Il serait, je pense, plus judicieux d'insister sur l'exactitude de vos écrits, plutôt que de faussement romancer vos textes.

¹⁴ Récit rapporté par le Sahih Boukhari.

4 - VOUS DITES A LA PAGE 43 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Abû Bakr naquit probablement peu après 570. On l'appellera plus tard al-siddîq, l'ami sincère. Et, en effet, il fut l'ami le plus sincère du Prophète. Abû Bakr devint le beau-père de Mahomet. A la mort du Prophète, il fut choisi pour être son successeur, devenant ainsi le premier calife de l'Islâm.

► REPONSE :

Si Abou Bakr avait été choisi par le prophète comme successeur, jamais nous n'aurions eu à assister à cette dissension entre musulmans dits Chiites et musulmans dits Sunnites.

Il existe à ce sujet un certain nombre de récits en faveur d'Abou Bakr, et d'autres en faveur d'Ali, tantôt explicites tantôt implicites¹⁵.

Le sujet est extrêmement complexe.

¹⁵ Sur la question à lire «**Lettre ouverte à nos frères Chiites**» Mâamar Metmati. Les Douze éditions. 2001

5 - VOUS DITES A LA PAGE 45 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Affân, jeune dandy, beau garçon, plus préoccupé de toilettes que de religion.

▶ REPONSE :

Je ne sais pas si Affan (Otman) était plus préoccupé de «*toilettes que de religion*», et pour cause, les historiens ne nous ont pas rapporté ce que contenait sa trousse de toilette...! Il faut croire qu'à défaut d'exactitude dans vos textes, vos écrits ont une forte contenance romanesque. Ce qui en soit est acceptable, ce qui ne l'est par contre pas, c'est que cela est faux !

6 - VOUS DITES A LA PAGE 52 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Y a-t-il des rivalités à la Mecque entre l'élégant Uthmân et ce commerçant pondéré qu'est Abû Bakr, dont Mahomet suit fidèlement les avis ? Certains ont voulu voir dans cette émigration une solution pour apaiser des conflits naissants, et même un prétexte pour écarter certains croyants dont l'opinion divergeait de celle de Mahomet.

► REPONSE :

Si le prophète a décidé de quitter la Mecque pour Médine cela n'a absolument aucun rapport avec comme vous l'affirmez *«une solution pour apaiser des conflits naissants, et même un prétexte pour écarter certains croyants dont l'opinion divergeait de celle de Mahomet»*.

Le prophète a décidé de quitter la Mecque non pas en raison d'imaginaires conflits internes ou autres motifs similaires, mais tout simplement parce qu'il fut persécuté et que sa vie n'était plus en sécurité. D'ailleurs, je tiens à rappeler qu'il avait bien avant son départ pour Médine, tenté de trouver asile dans la ville de Taïf où il fut violemment repoussé.

Abdallah-ben-Mas'oud rapporte le fait suivant : «Le Prophète était prosterné, - ou, suivant un autre isnâd, priait près du temple – pendant que Abou-Djahî et ses compagnons étaient assis (près de là). L'un de ces derniers dit aux autres : «Qui d'entre vous ira, dans la boucherie des Benou-un tel, chercher un placenta et le posera sur le dos de Mahomet lorsqu'il se prosternera ? ». Le plus misérable de ces gens-là se détacha du groupe et rapporta le placenta ; puis il attendit que le Prophète se prosternât. A ce moment, il plaça le placenta sur le dos de Mahomet entre les deux omoplates. Témoin de cette scène, ajoute Abdallah, il ne me fut pas possible d'empêcher la chose, en eusse-je eu d'ailleurs le pouvoir. Alors ces gens se mirent à rire, se rejetant la faute les uns sur les autres. Pendant ce temps, l'Envoyé de Dieu était resté prosterné, et il ne releva pas la tête jusqu'au moment où Fatima survint. Alors elle rejeta l'ordure loin du dos du Prophète et celui-ci leva la tête en disant à trois reprises : «O mon Dieu, à toi de tirer vengeance des Qoraïch¹⁶ ! ».

«Abou-Bekr arriva et le dégagea d'entre les mains des infidèles¹⁷».

Quand devinrent les persécutions insupportables bien plus, quand sa vie fut menacée, «Après la mort d'Abou Talib, oncle du Prophète, celui-ci fut en butte aux violences et aux outrages des infidèles, qui enfin résolurent de le mettre à mort. A cet effet Walid fils de Moghaira, Sofyan fils d'Omayya, Abou Djal fils de Hischam et Abou Sofyan fils de Harb se réunirent en secret pour délibérer de quelle manière ils feraient périr Mohamed¹⁸»,

«Le Prophète ayant fait la route à pied était très fatigué et lorsque ces jeunes gens le chassaient devant eux il ne pouvait pas marcher, mais ils le poussèrent le frappèrent et

¹⁶ Récit rapporté par le Sahih Boukhari Pages 95 & 96

¹⁷ Récit rapporté par Tabari

¹⁸ Récit rapporté par Tabari.

lancèrent contre lui des pierres dont une l'atteignit à la cuisse, de sorte que le sang coula¹⁹». Il revint donc à Médine, puis il y eut l'émigration vers l'Abyssinie l'actuelle Ethiopie, d'un nombre restreint de ses compagnons particulièrement les plus faibles «La fuite en Abyssinie eut lieu dans la cinquième année de la mission prophétique, les incrédules les poursuivirent mais n'ont pu les atteindre, à partir de ce moment les infidèles devinrent plus hardis contre le Prophète ils l'insultèrent et le frappèrent quand il passait à la mosquée. Un jour pendant que le Prophète accomplissait la prière, Oqba fils d'Abou-Mo'ail lui jeta au cou une corde, le traîna hors de la mosquée et lui serra la gorge de sorte qu'il faillit mourir, Abou bakr arriva et le dégagea d'entre les mains des infidèles»²⁰. «Un autre jour, le Prophète se trouvant sur le mont Cafâ, abou djahl fils d'Hischâm, s'approcha de lui, l'accabla d'injures, lança contre lui une pierre et lui fit une blessure à la tête. Le sang coula sur la figure du Prophète»

«On rapporte que, après la mort d'Abou-Taâlib, le commandement fut donné à Abbâs, fils d'Abdou'l-Mottalib, qui était un homme indolent et sans fermeté, et qui n'était pas en état de protéger le Prophète. Celui-ci fut en butte aux violences des Quraychites, qui lui lançaient des pierres et lui jetaient de la boue sur la tête. Un jour qu'il faisait sa prière dans la mosquée, au moment où il se prosterna la face contre terre, les infidèles, ayant apporté une grande quantité de boue, la lui versèrent sur la tête. Mohammed avait des cheveux qui lui allaient jusqu'aux épaules ; ses cheveux, sa tête et ses joues furent entièrement couverts de boue. Il se leva et s'en alla dans sa maison. Une de ses filles, en lui nettoyant la tête, pleura. Le Prophète lui dit : O ma fille, ne pleure pas, invoque Dieu et aie patience. Ces choses arrivent quand on perd ses parents et ses oncles. Du vivant de mon oncle Abou-Tâlib, personne n'a osé faire cela. Le Prophète supporta ces injures et ces outrages encore deux ans, en se conformant à l'ordre de Dieu : «Sois d'une patience parfaite», etc. (Sur. LXX, vers. 5-6). Ensuite, voyant son insuccès auprès des Quraychites, et étant accablé de misères, il partit pour Tâïf²¹».

«Il y a entre la Mecque et Tâïf trois journées de marche, sur la route du Yemen. Tâïf se compose de plusieurs villages très-considérables, dont aucun ne possède une mosquée pour les réunions du vendredi. Il y a là un grand nombre de vergers, de champs cultivés et de vignes, et beaucoup de ruisseaux, et cette contrée, par son aspect riant et florissant, ressemble au Soghd de Samarcande. Les habitants de la Mecque doivent constamment avoir recours à Tâïf, parce qu'il n'y a à la Mecque ni vigne, ni arbre, ni fruits. Tous les fruits que l'on a à la Mecque viennent de Tâïf, qui produit toutes les espèces de fruits du monde. Tout habitant de la Mecque, excepté ceux qui sont tout à fait pauvres, possède à Tâïf une vigne ou un jardin, et, pendant les trois mois de l'été, il ne reste personne à la Mecque, excepté les pauvres. A cette époque, Tâïf était gouverné par trois frères : Habîb, Mas'oud et Abd-Yafîl, fils d'Amrou ben-Omaïr, de la tribu de Thaqlî²²».

«La fuite en Abyssinie eut lieu dans la cinquième année de la mission prophétique de Mohammed. Les noms de ceux d'entre les compagnons du Prophète qui se rendirent en Abyssinie se trouvent dans le livre des Expéditions de Mohammed ben-Is'hâq. Mohammed ben-Djarîr, dans le présent ouvrage, dit qu'ils étaient en tout soixante et dix personnes. D'après d'autres traditions et le livre des Expéditions, leur nombre était de cent vingt, en comptant les personnages importants aussi bien que les adhérents inconnus. Quelques auteurs rapportent que quelques-uns d'entre eux, comme Othmân, fils d'Affân, Dja'far, fils d'Abou-Tâlib, Sa'd, fils d'Abou-Waqqâç, Abd er-Ra'hmân, fils d'Auf, Zobaïr, fils d'Awwâm, Ammâr, fils de Yâser, avaient emmené avec eux leurs femmes. Tout cela est raconté en

¹⁹ Récit rapporté par Tabari.

²⁰ Récit rapporté par Tabari & Boukhari.

²¹ Récit rapporté par Tabari

²² Récit rapporté Tabari

détail dans le livre des Expéditions. Le nombre de femmes était de quinze ; d'après d'autres auteurs, les femmes n'étaient qu'au nombre de quatre²³».

La multiplicité des tentatives du prophète afin de trouver refuge et protection ailleurs qu'à la Mecque, démontre fort bien, que la raison de cette démarche n'était nullement comme vous l'affirmez politique, mais purement sécuritaire.

²³ Récit rapporté par Tabari

7 - VOUS DITES A LA PAGE 94 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Un poète, nommé Ka'b ibn al-Achraf, n'a-t-il pas eu l'audace de se rendre à La Mecque aux lendemains de Badr, afin d'inciter les Quraychites à la vengeance ? Mahomet ne peut le tolérer et fait égorger le poète.

A la vérité, Mahomet a déjà décidé d'en finir avec les juifs, qui se moquent de lui et refusent de se soumettre. C'est pourquoi, au mois de février 624, il exhorte ses disciples à prier, non plus en direction de Jérusalem, mais de La Mecque. En août ou septembre 625, il ordonne aux Nadhîr de quitter Médine. Les juifs, encouragés par les Hypocrites, décident de résister. Les musulmans les bloquent alors dans leurs fortins et dévastent leurs palmeraies.

► REPONSE :

Mohamed n'a jamais comme vous le dites, fait égorger le poète prénommé K'ab, mais fait assassiner. J'insiste sur cette nuance. En effet, le verbe *égorger* nous rappelle les sombres et regrettables évènements qui se sont et qui continuent de se dérouler en Algérie, ce qui assimilerait le prophète à la même organisation, d'ailleurs je ne serais nullement étonné de savoir que tel était votre but ! Je tiens donc à réfuter cela. Le prophète n'a donc pas fait égorger Kab le juif, mais fait assassiner par l'épée, puisque tout le monde sait qu'à cette époque qu'il n'existait pas d'armes à feu.

De plus, la raison n'était pas comme vous l'écrivez parce qu'il *«eut l'audace de se rendre à La Mecque aux lendemains de Badr, afin d'inciter les Quraychites à la vengeance»*.

Mais plutôt pour cela ;

«Ce fut dans le même mois de rabî'a premier que le Prophète envoya quelqu'un pour tuer Ka'b, fils d'Aschraf, dont il avait essuyé beaucoup d'injures. Ka'b était un juif, l'un des principaux des benî-Nadhîr. Il s'était arrogé le commandement de la forteresse des Benî-Nadhîr, et il possédait lui-même, en face de cette forteresse, un château fort, renfermant des plantations de dattiers. Il récoltait chaque année, une grande quantité de blé et de dattes, qu'il vendait à crédit, et il avait ainsi acquis une fortune considérable. Il avait de l'éloquence et était poète, car son père était de la tribu de Tayy, tandis que sa mère appartenait aux Benî-Nadhîr. Or le jour où Zaïd, fils de Hâritha, arriva aux portes de Médine avec la nouvelle de la victoire des musulmans, et qu'il énumérait les chefs qoraischites qui avaient été tués, Ka'b, se trouvant là dit : Cela est impossible. Tous ces Quraychites, en effet, étaient ses parents. Lorsque la nouvelle se confirma, il se rendit à la Mecque, consola les habitants, composa des élégies sur les morts et des satires contre le Prophète et contre ses compagnons. Ensuite il revint à Médine, et le même jour le Prophète apprit qu'il avait fait des satires contre lui. Puis, chaque fois que Ka'b venait dans la ville, il disait : Pleurez, pour que l'on pense que Mohammed est mort, et que sa religion cesse d'exister. Ces paroles furent rapportées au Prophète.

Un jour qu'il se trouvait au milieu de ses compagnons, et que l'on parlait de Ka'b, fils d'Aschraf, le Prophète se plaignit de lui et dit : Qui donnera sa vie à Dieu, et tuera cet homme ? L'un des Ançâr, nommé Mohammed, fils de Maslama, dit : Moi j'irai, et je le tuerais, ô apôtre de Dieu ! Le Prophète le remercia vivement. Lorsque, trois jours après, le Prophète vit qu'il n'était pas encore parti, il lui en demanda la raison. Mohammed répondit : O apôtre de Dieu, je n'ai pas mangé depuis trois jours, de chagrin. J'ai pris envers toi un engagement, et je crains de ne pouvoir le remplir ; car ka'b est un homme très-considérable et habite un château bien fortifié. Le Prophète dit : Essaye toujours ; si tu réussis, tu seras béni ; si tu ne réussis pas, tu seras excusé. _ Il me faut, dit l'autre, pour cette affaire des compagnons. Il avait parmi les Ançâr un ami, nommé Silkân, fils de Salâma, surnommé Abou Nâïla, qui était le frère de lait de Ka'b. celui-ci, chaque fois qu'il venait à Médine, descendait dans la maison de Silkân ; il lui montrait de l'affection et de la confiance. Mohammed fils de Maslama, vint trouver Silkân, lui fit part des paroles du Prophète et lui dit : Si tu me prêtes assistance, je pourrai accomplir cette œuvre et être agréable au Prophète de Dieu. Silkân consentit et dit : Il nous faut encore d'autres compagnons. Sept Ançâr se concertèrent ainsi et se mirent à délibérer de quelle façon ils exécuteraient leur dessein. S'étant mis d'accord, ils vinrent, avant de partir, trouver le Prophète, au moment de la prière du coucher, et lui dirent : Nous allons partir, ô apôtre de Dieu, mais il faudra que nous disions du mal de toi et de ta fonction prophétique. Le Prophète les y autorisa, les accompagna jusqu'au cimetière nommé Baqî al-Gharqad, puis il leur dit : Allez, au nom de Dieu, et revenez aussitôt.

Ils se dirigèrent vers le château de ka'b. A une demi-parasange de ce château se trouvait une plantation de dattiers ; la forteresse des Benî-Nadhîr était en face, et tout autour demeuraient des juifs. Ils arrivèrent pendant la nuit à la porte du château de ka'b. Celui-ci, qui s'était récemment marié, dormait avec sa nouvelle épouse sur la terrasse. Silkân, ayant posté ses compagnons sur le chemin, s'approcha tout armé de la porte du château et appela Ka'b, qui se réveilla, le reconnut, lui répondit et regarda en bas. Silkân lui dit : J'ai à te parler. - Que peux-tu avoir à me dire à cette heure-ci ? demanda Ka'b. - Je suis venu pour te consulter sur une affaire, répliqua l'autre. Si tu peux, descends ; si tu ne peux pas, je m'en retournerai. Ka'b se leva pour descendre ; mais sa femme saisit le pan de sa robe et le pria de ne pas y aller. Ka'b lui dit : C'est mon frère de lait, dont la porte m'est ouverte la nuit comme le jour ; ce serait mal de lui fermer la mienne, puisque je ne me suis jamais présenté en vain chez lui. La femme dit de nouveau : N'y va pas, il fait nuit, tu ne sais pas ce qui peut arriver. - Je suis, répondit Ka'b, plus sûr de lui que de moi-même. Puis il dégagea le pan de sa robe qu'elle avait saisi et dit : «L'homme noble, quand même on l'appellerait à la mort, répond à l'appel». C'est là un proverbe arabe, que Ka'b prononçait par orgueil et pour affirmer son courage. Il ne savait pas que lui-même allait le rendre vrai, et que ses paroles deviendraient une réalité. Ka'b étant sorti du château, Sikân lui dit : Sache, ô mon frère, que je viens de Médine, parce que ce Mohammed est un fléau ; le pays tout entier est dans la famine et dans la misère, et nous n'avons plus de vivres. Ka'b, se caressant la barbe, dit : Par la tête de mon père ! ne vous ai-je point assez dit que cela n'est pas une chose sérieuse et que cette affaire n'a pas de fondement ? Sikân dit : Oui, cela est devenu manifeste pour tout le monde. Quant à ce qui me concerne en particulier, je suis dans la détresse, et je viens chez toi pour que tu me donnes un peu de blé et de dattes que je puisse porter à ma famille. Je te remettrai en gage ce que tu voudras. J'ai avec moi quelques amis, qui attendent dans ce verger ; ils avaient honte de venir te trouver : c'est pour cela que je me suis rendu seul auprès de toi, pour savoir ta réponse. Ka'b répliqua : Il ne m'est pas resté beaucoup de vivres ; cependant je ne veux pas te faire de la peine. Sikân reprit : Nous sommes venus pendant la nuit, afin que, si nous essayons un refus, personne ne connaisse notre situation. Ka'b dit : Je vous accorde votre demande, mais je désire que vous me donniez en gage vos enfants. Sikân répondit : Veux-tu donc nous déshonorer parmi les hommes ? Nous avons apporté nos armes, et ce gage vaut mieux que des enfants. Ce serait pour nous un déshonneur de donner en gage nos enfants, et toi, tu aurais à faire la dépense de leur entretien. Sikân lui faisait cette offre, afin que Ka'b ne fût pas effrayé quand il verrait

les armes. Ka'b répliqua : C'est bien, apporte les armes. Sikân appela ses compagnons, et Mohammed, fils de Maslama, et les autres s'approchèrent avec leurs armes. Ils prirent place en face de Ka'b et se mirent à causer avec lui. Tout à coup, Ka'b s'écria : Je vous avais bien dit que cet homme est un fléau ; son œuvre n'a pas de consistance. Les autres répondirent : Nous reconnaissons maintenant tout ce que tu nous avais dit.

Ka'b avait une chevelure qui lui tombait sur le cou. Elle était parfumée de musc et d'ambre. A chaque instant Sikân lui prenait la tête, l'attirait vers lui et en respirait les parfums, en disant : Quelle délicieuse odeur ! Lorsqu'une bonne partie de la nuit fut passée, Ka'b dit : Déposez quelques-unes de vos armes pour que nous les mettions de côté. Sikân dit : Allons nous promener un peu dans ce verger, pour chasser notre chagrin ; nous te remettrons ensuite les armes, que tu pourras emporter dans ta maison, et demain nous amènerons des bêtes de somme pour chercher les vivres. Ka'b se leva et alla avec eux, tout en causant. Sikân, de temps en temps, passait dans la chevelure de Ka'b sa main, qu'il portait ensuite à son nez pour en respirer l'odeur. Quand ils furent arrivés au milieu du verger, Sikân saisit fortement Ka'b par les cheveux et dit : Chargez ! Mohammed, fils de Maslama, le serra également, et Hârith, fils d'Aus, vint à leur aide, et tous les trois le maintinrent ainsi. Les autres prirent leurs sabres et le frappèrent. Quelqu'un du château, apprenant cet événement, donna l'alarme ; on alluma des torches, et la femme de Ka'b jetait des cris du haut de la terrasse. Elle fut tuée par les Arabes, qui se retirèrent ensuite²⁴.

Quant à l'affirmation que vous avancez selon laquelle *«Mahomet a déjà décidé d'en finir avec les juifs, qui se moquent de lui et refusent de se soumettre. C'est pourquoi, au mois de février 624, il exhorte ses disciples à prier, non plus en direction de Jérusalem, mais de La Mecque»*, cela est une fois de plus, une ineptie. Prenons plutôt connaissance des ces récits :

«Certes nous te voyons tourner le visage en tous sens dans le ciel. Nous te faisons donc orienter vers une direction qui te plaît. Tourne donc ton visage vers la Mosquée sacrée. Où que vous soyez, tournez-y vos visages. Certes, ceux à qui le Livre a été donné savent bien que c'est la vérité venue de leur Seigneur. Et Allah n'est pas inattentif à ce qu'ils font²⁵».

«El-Barâ a dit : «L'Envoyé de Dieu fit la prière en se tournant du côté de Jérusalem pendant seize ou dix-sept mois. Il désirait vivement qu'on lui fit tourner le visage du côté de la Ka'ba, aussi Dieu révéla-t-il ce verset : «Nous voyons ton visage scruter le ciel ; «eh ! bien, tourne-toi du côté de la ka'ba (sourate II, verset 139). Les imbéciles parmi les hommes, c'est-à-dire les Juifs, dirent : «Pourquoi leur a-t-il fait abandonner la qibla qu'ils avaient ? » Réponds : «A Dieu appartient l'Orient ainsi que l'Occident ; Il conduit qui Il lui plaît vers une voie droite» (sourate II, verset 136).

«Anas-ben-Mâlik a répété ces paroles de Omar : «J'ai eu la même idée que le Seigneur dans les trois circonstances suivantes : Un jour je dis : «O Envoyé de Dieu, si nous prenions comme oratoire la station d'Abraham». Et alors fut révélé le verset : «Prenez comme oratoire la station d'Abraham... » (sourate II, verset 119). Il en fut de même pour le verset relatif au voile. J'avais dit : «O Envoyé de Dieu, si tu donnais l'ordre à tes femmes de se voiler le visage. Actuellement l'homme de bien et le méchant peuvent les interpeller». Alors fut révélé le verset du voile (sourate XXXIII, verset 59). Enfin, les femmes du Prophète étant devenues toutes jalouses de lui, je leur dis : «Il se peut que le Seigneur, au cas où le

²⁴ Récit rapporté par Tabari Pages 181 à 184.

²⁵ Sourate 2 verset 144.

Prophète vous répudierait, lui donne des femmes meilleures que vous». (sourate LXVI, verset 5). Et ce verset fut révélé²⁶».

Il serait quand même regrettable que l'on prenne des décisions théologiques pour plaire ou déplaire à telle personne ou à telle organisation.

Il faut savoir que le prophète fut d'abord conciliant et prévenant à l'égard des enfants d'Israël, mais quand il constata leur mauvaise foi et leur fourberie, il commença à prendre ses distances. Puis, il fut la cible de leurs attaques et de leurs traîtrises, il répondit donc à la guerre par la guerre. Le résultat on le connaît, plus aucun juif dans la péninsule arabe. En effet, au même titre que Adolf Hitler les expulsa d'Allemagne puis d'Europe, plusieurs siècles avant Omar fils de Kattab les expulsa de la péninsule arabe.

²⁶ Récit rapporté par le Sahih Boukhari Page 151.

8 - VOUS DITES A LA PAGE 98 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Mais en janvier 630, prenant prétexte du meurtre d'un musulman, Mahomet rompt le Pacte d'Hodaybiyya, lève une armée considérable de dix mille hommes et marche sur la Mecque.

▶ REPONSE :

J'ignore où vous avez eu l'information selon laquelle le prophète a pris prétexte de la mort d'un musulman pour rompre le pacte d'Hodaybiya ?

Le prétexte lui fut donné et il l'a saisi, ce n'est pas tout à fait la même chose.

En effet, prendre prétexte de tel ou tel fait, signifie que l'on souhaitait, que les choses se déroulent de telle façon, alors que dire que le prétexte lui fut donné, signifie que l'on saisit le prétexte pour agir autrement de ce que l'on a souhaité, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

9 - VOUS DITES A LA PAGE 108 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

L'adultère, considéré comme un crime, est puni de cent coups de fouet.

► REPONSE :

Si effectivement l'adultère est considéré comme un crime, il n'est sûrement pas comme vous le dites puni de «*cent coups de fouet*», mais par la lapidation. Ce qui est sanctionné par cent coups de fouet, est non pas l'adultère, mais la fornication, c'est-à-dire le fait d'avoir des rapports extra-conjugaux tout en étant célibataire. Je rappelle que ce châtiment concerne aussi bien l'homme que la femme.

Le verset relatif à la fornication est celui-ci: «**La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de cent coups de fouet. Et ne soyez point pris de pitié pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Et qu'un groupe de croyants assiste à leur punition²⁷**».

Quant à ceux relatifs à l'adultère: «**Et on ne lui infligera pas le châtiment de la lapidation si elle atteste quatre fois par Allah qu'il, son mari est certainement du nombre des menteurs²⁸**»

«Ech-Cha'bi rapporte que Ali fit lapider une femme un vendredi en disant : «Je l'ai fait lapider conformément à la tradition établie par l'Envoyé de Dieu²⁹».

«Djâbir-ben-Abdallah-El-Ansâri rapporte qu'un homme des Aslam vint trouver l'Envoyé de Dieu et lui raconta qu'il avait commis un adultère et répéta quatre fois ce témoignage qu'il rendait contre lui-même. L'Envoyé de Dieu donna ordre de le lapider, ce qui fut fait. C'était un homme marié³⁰».

«Les moutons et l'esclave te seront rendus et ton fils après avoir reçu cent coups de fouet sera exilé pendant un an. Quant à toi, ô Onaïs, va trouver demain matin la femme de cet homme et lapide-la». Le lendemain matin, Onaïs y alla et la lapida³¹».

«Djâbir (-ben-Abdallah) rapporte qu'un homme des Aslam vint trouver le Prophète pendant qu'il était à la mosquée et dit qu'il avait fornicqué. Le Prophète s'étant détourné, l'homme se porta du côté vers lequel s'était tourné le Prophète et témoigna à quatre reprises qu'il était coupable. Le Prophète l'interpella alors et lui demanda si c'était dans un moment de folie et s'il était marié. L'homme ayant déclaré qu'il était marié, le Prophète donna l'ordre de le lapider dans l'oratoire en plein vent. Quand l'homme fut violemment atteint par les pierres, il se sauva en courant, mais on le rattrapa dans la Harra et on le mit à mort³²».

²⁷ Sourate 24 verset 2.

²⁸ Coran sourate 24 verset 8.

²⁹ Récit rapporté par le Sahih Boukhari 4 Page 385.

³⁰ Récit rapporté par le Sahih Boukhari 4 Page 385.

³¹ Récit rapporté par le Sahih Boukhari 2 Page 234.

³² Récit rapporté par le Sahih Boukhari tome 3 Page 616.

Je me demande parfois à la lecture de vos ouvrages comment on peut écrire de telles idioties et de surcroît trouver un éditeur ?

10 - VOUS DITES A LA PAGE 108 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Aicha elle-même, l'une des femmes préférées du Prophète, n'a-t-elle pas été accusée par certains, dont Ali, d'avoir eu une idylle avec un jeune chamelier ?

► REPONSE :

Ali n'a jamais accusé Aicha d'avoir eu une *«idylle avec un chamelier»* vous ne faites une fois de plus que mentir tout comme vous n'avez cessé de le faire dans nombre de vos ouvrages.

«L'Envoyé de Dieu convoqua Ali-ben-Abou-Talib et Osâma-ben-Zeïd et leur demanda conseil pour savoir s'il devait se séparer de sa femme. Osâma, sachant combien au fond le Prophète avait d'affection pour ses femmes, le conseilla en lui disant : «O Envoyé de Dieu, tes femmes, par Dieu, nous n'en savons que du bien». Quant à Ali, il répondit ainsi : «O Envoyé de Dieu, Dieu ne veut pas te faire de peine ; il y a beaucoup de femmes autres qu'elles. Interroge la suivante, elle te dira la vérité³³».

«Ensuite le Prophète appela Ali, fils d'Abou-Tâlib, et Osâma, fils de Zaïd, et les interrogea sur le compte d'Aicha. Osâma, qui avait été élevé dans la maison du Prophète, dit : Je n'ai jamais vu qu'elle ait commis rien de répréhensible, ni en faits, ni en paroles ; je le jure. Ali parla ainsi : Apôtre de Dieu, délivre-toi de ces embarras ; il y a beaucoup de femmes dans le monde ; s'il y a dans ton esprit un soupçon à l'égard de celle-là, choisis-en une autre³⁴».

A la lecture de ces récits on constate donc, qu'Ali n'a pas comme vous le dites accusé Aicha mais bien au contraire il s'est, comme on l'a vu, borné à répondre au prophète que *«des femmes il y en a plein»*, c'est d'ailleurs pour cette phrase qu'Aicha (entre autres raisons) lui en a voulu le restant de sa vie.

Ali, comme tout autre bon musulman n'accuserait qui que ce soit sans preuve, car cela est formellement interdit en Islam.

³³ Récit rapporté par le Sahih Boukhari tome 2 Page 219.

³⁴ Récit rapporté Tabari Page 239.

11 - VOUS DITES A LA PAGE 109 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

La belle Zaynab, capturée à Khaybar, avait vu mourir son père et son mari lors des combats. Elle empoisonna un plat qu'elle avait été chargée de préparer pour Mahomet. Découverte, elle soutint : « Si c'est un Prophète, il en sera informé ; si c'est un roi terrestre, j'en serai débarrassée ». Magie du verbe ou beauté de l'empoisonneuse ? Mahomet lui pardonna.

► REPONSE :

La seule Zaynab qui ait été capturée à Khaybar est celle que vous avez inventée...! En effet, la femme qui a été capturée à Khaybar et dont vous faites allusion se prénomme non pas Zaynab, mais Cafiya comme nous l'apprend ce récit :

« Le Prophète partagea entre les musulmans les biens de Khaïbar, et ne se réserva à lui-même que Cafiya, à laquelle il donna la liberté et qu'il épousa, après qu'elle eut embrassé l'islamisme. En voyant son visage, il aperçut sur le côté gauche, au-dessous de l'œil, une tache noire, et il lui demanda ce que c'était. Cafiya lui dit : Le jour où votre armée vint assiéger Khaïbar, je fis un rêve. Il me sembla que la lune se détachait du ciel et venait tomber dans mon sein. Je racontai ce rêve à mon mari Kinâna, qui me dit : Toi aussi, tu désires ce Mohammed, ce roi du Hedjâz ? et il me donna un soufflet, qui a laissé cette trace. Le Prophète renvoya l'armée à Médine ; lui-même n'y retourna pas ; il partit pour la forteresse de Fadak³⁵ ».

Quant à l'histoire de l'empoisonnement, elle concerne certes une certaine juive prénommée Zainab, cependant, elle habitait non pas comme vous le dites, à Khaïbar, mais à Fadak. De plus, elle tenta d'empoisonner le prophète non pas comme vous l'affirmez parce « *qu'elle a vu mourir son père et son mari* », mais tout simplement parce qu'elle, comme nombre de ses congénères détestait l'islam, le prophète et les musulmans.

« Il y avait à Fadak une femme juive, nommée Zainab, fille de Hârith. Elle avait été l'épouse de Sallâm, fils de Mischkam, ce chef des Benî-Nadhîr qui avait été tué. Lorsque le Prophète vint à Fadak, elle lui envoya une brebis rôtie, dont la chair était empoisonnée. Le Prophète, en fait de viande, aimait principalement l'épaule, et c'est dans l'épaule de la brebis que Zainab avait mis une plus grande quantité de poison. Le Prophète avait avec lui l'un des Ançâr, nommé Bischr, fils d'Al-Berâ, fils de Ma'rour. Mohammed détacha l'épaule et en mit un morceau dans sa bouche ; Bischr prit également un morceau et l'avalâ. Le Prophète mâcha le sien, et, ne pouvant l'avalâ, il le rejeta, en disant : Je pense que cette brebis est empoisonnée. Il la fit enlever, et envoya chercher la femme. Il lui dit : Pourquoi as-tu fait cela ? Elle répondit : J'ai voulu t'éprouver ; je me suis dit que, si tu étais le prophète de Dieu, il te préserverait et t'avertirait du danger ; et que, si tu n'étais pas un prophète, les hommes seraient délivrés de toi. Le Prophète ne lui dit rien, et retourna à Médine. Bischr, qui avait avalé le morceau, mourut immédiatement, tandis que le Prophète n'éprouva aucun mal³⁶ ».

³⁵ Récit rapporté par Tabari Page 257.

³⁶ Récit rapporté par Tabari Pages 258 & 259.

12 - VOUS DITES A LA PAGE 110 DE VOTRE LIVRE JE CITE :

Le voile, en revanche, n'est pas obligatoire. Il est seulement recommandé pour les épouses du Prophète, car elles doivent se protéger des regards indiscrets.

► REPONSE :

Une fois de plus cela est parfaitement faux. Le voile est aussi bien obligatoire pour les épouses du prophète; que pour les femmes en âge de le porter. Voilà ce qui est écrit dans le Coran :

«Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines ; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès³⁷ ».

«Et quant aux femmes atteintes par la ménopause qui n'espèrent plus le mariage, nul reproche à elles d'enlever leurs vêtements de (sortie), sans cependant exhiber leurs atours et si elle cherchent la chasteté c'est mieux pour elles. Allah est Audient et Omniscient³⁸ ».

Voici à présent le verset rendant obligatoire le port du voile.

«**Nul grief** sur elles au sujet de leurs pères, leurs fils, leurs frères, les fils de leurs frères, les fils de leurs sœurs, leurs femmes de suite et les esclaves qu'elles possèdent et craignent Allah³⁹ ».

Ce «nul grief» souligne bien son caractère d'obligation ainsi que ;

«Et quant aux femmes atteintes par la ménopause qui n'espèrent plus le mariage, **nul reproche** à elles...⁴⁰ ».

Ce «*nul reproche*» souligne de même l'obligation, car dans le cas contraire il y a *reproche* donc péché. On étudiera cependant la question plus précisément si Dieu (Exalté Soit-Il) le veut dans le livre intitulé «*Quel hijab*⁴¹ ».

³⁷ Coran sourate 24 verset 31.

³⁸ Coran sourate 24 verset 60.

³⁹ Coran sourate 24 verset 31.

⁴⁰ Coran sourate 24 verset 60.

⁴¹ Mâamar Metmati. Les Douze éditions.

Dire que le port du voile n'est pas une obligation, n'est ni plus ni moins qu'un mensonge supplémentaire.

J'aimerais avant de clore ce chapitre, dire mon étonnement. En effet, au dos de votre livre on pourra lire certaines éloges dont entre autres celles émanant de la «Tribune juive» qui considère votre livre comme je cite: *«précis, complet et érudit, il apporte les points de repère indispensables»*.

Quant à moi je m'interroge, afin de savoir si, tribune juive a réellement lu votre livre ou si, et c'est l'hypothèse la plus, à mon avis, probable, dès lors qu'un ouvrage porte atteinte à l'islam, il est décoré de «la croix du mérite».